

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre HMONP

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021/2022

Admission en HMONP

Demande de Validation des acquis (VA)

Votre situation :

- ADE diplômé(e) d'une **ENSA en région** justifiant d'une promesse d'embauche en Ile-de-France pour la mise en situation professionnelle (MSP) de 6 mois et demi minimum à partir du 1^{er} septembre 2021
- ADE diplômé(e) d'une **ENSA d'Ile-de-France** justifiant de 2 ans minimum d'expérience professionnelle après le diplôme dans une ou plusieurs agences d'architecture en France (admission possible uniquement par validation des acquis)
- ADE de l'**étranger** (après vérification de la reconnaissance du diplôme), justifiant d'une promesse d'embauche en Ile-de-France pour la MSP de 6 mois et demi minimum à partir du 1^{er} septembre 2021
- Candidature en **Validation des acquis (VA)** : ADE justifiant de 2 années minimum d'expérience professionnelle après le diplôme dans une (ou plusieurs) agence(s) d'architecture en France

Ce formulaire est à renseigner numériquement et :

1/ à déposer sur le portail admission.archi.fr avec les documents demandés

2/ ET à envoyer par courrier (ou à déposer) signé et accompagné des documents demandés à :

ENSA-PB / Service des études (Déborah Arnaudet-HMONP)
60, Bd de la Villette - 75019 PARIS

au plus tard le 4 juin 2021

Contacts :

- ✓ Déborah ARNAUDET, responsable administrative
Service des Etudes, tel : 01 53 38 50 38
deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr

ETAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ville / Pays de naissance :

Nationalité :

Numéro de sécurité sociale :

Numéro INE (Identifiant National Etudiant) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone portable :

E-mail :

LISTE DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Curriculum Vitae
- Lettre de candidature motivée
- Copie du diplôme d'architecte d'Etat (ou de l'attestation provisoire) ou du diplôme étranger reconnu en France pour intégrer directement la HMONP et sa traduction officielle
- Portfolio de travaux et réalisations
- Contrat de travail ou promesse d'embauche d'une agence d'architecture en Ile-de-France pour la MSP (excepté pour les demandes de VA)

+ uniquement pour les candidats à une demande de validation des acquis (VA) :

- documents justifiant de toute activité professionnelle susceptible d'être validée (contrats ou certificats de travail)
- documents justifiant de formations ou activités suivies en plus du diplôme d'État d'architecte susceptibles d'être validées
- dossier de synthèse d'environ 10 pages sur les activités professionnelles exercées ainsi que les stages effectués pendant les études d'architecture

DIPLOME D'ARCHITECTE

Diplôme ou titre :

Option :

Année d'obtention :

Etablissement :

Ville :

Pays :

AUTRE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (le cas échéant)

Diplôme ou titre :

Option :

Année d'obtention :

Etablissement :

Ville :

Pays :

DIPLOME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES

Diplôme ou titre équivalent :

Année d'obtention :

Ville :

Pays :

AUTRE FORMATION

Intitulé :

Dates :

Etablissement :

Ville :

Pays :

PARCOURS PROFESSIONNEL (emplois, stages)

✓ Nombre d'années d'expérience professionnelle :

ATTENTION (pour les demandes de VA) : 2 ans minimum d'expérience professionnelle après le diplôme dans une ou plusieurs agences d'architecture en France.

✓ Emploi actuel (le cas échéant) :

Entreprise / Organisme (dénomination, adresse) :

Missions / Responsabilités :

✓ Autres expériences professionnelles (de la plus récente à la plus ancienne) :

Période (dates)	Entreprise / organisme (dénomination, adresse)	Type de contrat (CDD-CDI...) Fonction / missions

Fait à le

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations et l'authenticité des documents fournis.

Signature :